

Image not found or type unknown



Le contrat de travail d'un travailleur saisonnier

Par **youssef45**, le **31/08/2012 à 23:33**

Bonjour, rnurgent svprnj'ai un frère qui viens d'avoir un contrat de travail dans l'agriculture dans le sud de france.rnil va venir comme travailleur saisonnier, ma question si le patron ou mon frère rnlui même veux arrêter ce travail, est ce qu'il a le droit de travailler dans un autre domaine comme l'intérim ou avec un autre patron.rnje ne peux pas vous dire la durée de sa carte de séjour, mais d'après ce que j'ai compris il va avoir un titre de séjour de trois ans mais il a le droit de réster en france que 6 mois.rnest ce que vous pouvez me donné des réponses svprnmerci de votre aides rncdt

Par **pat76**, le **05/09/2012 à 15:41**

BonjourrrnVotre frère a une autorisation de travail accordée par les services de la Préfecture?